



**HAL**  
open science

**Saint-Ouen-l'Aumône, 16-18- rue Alexandre Prachay,  
département du Val-d'Oise [OA 109578]**

Hélène Djema

► **To cite this version:**

Hélène Djema. Saint-Ouen-l'Aumône, 16-18- rue Alexandre Prachay, département du Val-d'Oise [OA 109578] : rapport de diagnostic archéologique préventif du 02-12-2013 au 03-12-2013. OA 109578, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2014, 42 p. hal-04573801

**HAL Id: hal-04573801**

**<https://hal.science/hal-04573801>**

Submitted on 13 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Le Conseil général  
soutient la recherche archéologique

# Saint-Ouen l'Aumône

Département du Val d'Oise (95)

**“16-18 rue Alexandre Prachay”**

Par  
Hélène Djema

Avec la collaboration de  
Fanny Trouvé  
Pauline Carvalho

Rapport de diagnostic archéologique  
du 02/12/2013 au 03/12/2013

Arrêté de prescription : 2013-476  
Arrêté de désignation : 2013-570

Conseil général du Val d'Oise  
Service départemental d'archéologie  
Abbaye de Maubuisson  
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC  
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France  
47, rue Le Peletier  
75009 Paris

Avril 2014

**Saint-Ouen l'Aumône**  
**«16-18 rue Alexandre Prachay»**

Département du Val d'Oise (95)

**Rapport de diagnostic archéologique préventif**

du 02/12/2013 au 03/12/2013

Arrêté de prescription : **2013-476**

Arrêté de désignation : **2013-570**

N° INSEE de la commune : **95310**

Par

**Hélène Djema**

Avec la collaboration de

**Fanny Trouvé**

**Pauline Carvalho**

**Conseil général du Val d'Oise**  
**Service départemental d'archéologie**

Abbaye de Maubuisson  
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

**DRAC**  
**Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France**

45 – 47 rue Le Peletier  
75009 PARIS

**avril 2014**



## SOMMAIRE

<b>Documents administratifs.....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>15</b>
<b>I- Contexte géographique.....</b>	<b>15</b>
<b>II- Contexte géologique.....</b>	<b>15</b>
<b>III- Données historiques et archéologiques.....</b>	<b>18</b>
III.1. Indices d'occupations paléolithiques.....	18
III.2. L'occupation néolithique.....	18
III.3. L'occupation protohistorique.....	18
III.4. L'occupation antique.....	20
III.5. L'occupation médiévale.....	20
<b>IV- Etude archéogéographique.....</b>	<b>22</b>
IV.1. Le réseau routier.....	22
IV.1.1. Le réseau local.....	22
IV.1.2. Le réseau supra-local.....	25
IV.1.3. Le réseau parcellaire.....	25
IV.2. Contexte hydrographique et occupation des sols.....	26
<b>V- Synthèse et problématique.....</b>	<b>26</b>
<b>VI- Stratégie et méthode mise en œuvre.....</b>	<b>26</b>
<b>VII- Traitement et archivage des données.....</b>	<b>29</b>
<b>VIII- Résultats du diagnostic.....</b>	<b>29</b>
VIII.1. Les sondages profonds .....	29
<b>Liste des figures.....</b>	<b>37</b>
<b>Inventaire des structures.....</b>	<b>39</b>
<b>Inventaire des photographies.....</b>	<b>41</b>



## FICHE SIGNALÉTIQUE

**Région :** Île-de-France

**Département :** Val d'Oise (95)      **Commune :** Saint-Ouen-l'Aumône      **Code INSEE :** 95310

**Lieu-dit ou adresse :** 16-18 rue Alexandre Prachay

**Cadastre :** Section BL, parcelles 2 et 154

**Coord. Lambert RGF 93 :**      *X* : 635 726,34      *Y* : 6 883 226,99      *alt.* : 30 m NGF

**Propriétaire du terrain :** Indivision *Chapalain*

**Protection :** abords MH

**Arrêté de prescription n° :** 2013-476 en date du 04/09/2013

**Arrêté de désignation n° :** 2013-570 en date du 05/11/2013

**Responsable désigné :** Hélène DJEMA

**Organisme de rattachement :** Conseil Général du Val d'Oise

**Maître d'ouvrage des travaux :** Les Dunes de Flandres – Groupe Edouard Denis

**Nature de l'aménagement :** maisons individuelles édifiées sur terre-plein sans sous sol

**Opérateur chargé des travaux :** Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

**Surface du projet d'aménagement :** 5 452 m<sup>2</sup>

**Surface diagnosticable (zones accessibles) :** 3 103 m<sup>2</sup>

**Dates d'intervention sur le terrain :** 02 au 03 décembre 2013

**Surface diagnostiquée :** 250,53 m<sup>2</sup>      **% de la surface sondée :** 4,59 % de la surface prescrite  
8,07 % de la surface accessible

### Problématique de recherche

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Préfet de la Région Île-de-France (DRAC - SRA) au lieu-dit « Les Bourseaux » sur la commune de Saint-Ouen l'Aumône (Val-d'Oise – 95). La prescription a été motivée par la construction d'un ensemble immobilier situé au 16-18 rue Alexandre Prachay, susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Les terrains concernés se situent en fond de vallée, aux abords de l'abbaye de Maubuisson, à proximité du village d'Aulnay dont l'existence n'est plus attestée après le XVe siècle, et dans un secteur où des faisceaux d'indices plaident en faveur d'une présence de nécropole mérovingienne et médiévale, liée à une chapelle Saint-Hilaire aujourd'hui disparue.

### Résultats

Les tranchées de diagnostic n'ont révélé aucune trace de vestiges archéologiques en raison d'importants remaniements de terrain. Aucun mobilier n'a été mis au jour.

# INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

## **Intervenants scientifiques**

*SRA* : Yves Roumégoux Conservateur en charge du dossier  
*SDAVO* : Hélène Djema Responsable scientifique

## **Intervenants administratifs**

*DRAC Ile-de-France, SRA* : Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie  
*SDAVO* : Patrice Rodriguez Chef de service  
Hélène Djema Responsable pôle archéologie préventive

## **Aménageur**

Les Dunes de Flandres – Groupe Edouard Denis

## **Financement**

Redevance d'archéologie préventive

## **Terrain**

*Préparation* : Hélène Djema  
*Diagnostic* : Hélène Djema, Guillaume Le Goïc  
*Photographies* : Hélène Djema  
*Topographie* : Aurélien Lefeuvre (GPS Leica CS10)

## **Post-fouille**

*Archéogéographie* : Fanny Trouvé  
*Contexte archéologique* : Pauline Carvalho  
*Saisie des inventaires de base de données* : Guillaume Le Goïc  
*Mise au propre des relevés de terrain (DAO)* : Guillaume Le Goïc  
*Rédaction* : Hélène Djema  
*Relecture du manuscrit* : Patrice Rodriguez, Bertille Danion  
*Mise en forme du rapport (PAO)* : Hélène Djema

## **Intervenants techniques**

*Terrassement mécanique* : 1 pelleuse hydraulique de 13 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 2 m.  
*Conducteur* : Société Christophe Beaussire

# MOTS CLÉS DES THESAURUS

## Chronologie :

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Âge du Fer
    - Halstatt (premier âge du Fer)
    - La Tène (second âge du Fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes :

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri

- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre

Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

- ### Études annexes
- Géologie
  - Datation
  - Anthropologie
  - Paléontologie
  - Zoologie
  - Botanique
  - Palynologie
  - Macrorestes
  - An. de céramique
  - An. de métaux
  - Acq. des données
  - Numismatique
  - Conservation
  - Restauration
  - Autre

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<b>Chronologie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Interprétation</b>
<i>Epoque contemporaine</i>	<i>Fossé</i>	<i>Verre Brique Métal</i>	<i>Fossé de décharge ?</i>

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Préfet de Région Île-de-France (DRAC - SRA) au 16-18 rue Alexandre Prachay, lieu-dit « *Les Bourseaux* », sur la commune de Saint-Ouen l'Aumône (Val-d'Oise – 95). La prescription a été motivée par la construction d'un ensemble immobilier susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Les terrains concernés se situent en fond de vallée, aux abords de l'abbaye de Maubuisson, à proximité du village d'Aulnay dont l'existence n'est plus attestée après le XVe siècle, et dans un secteur où des faisceaux d'indices plaident en faveur d'une présence de nécropole mérovingienne et médiévale, liée à une chapelle Saint-Hilaire aujourd'hui disparue.

L'emprise de prescription couvre l'ensemble de la parcelle et concerne 5 452 m<sup>2</sup>. La préservation des arbres conformément aux préconisations de l'ABF et des bâtiments existants ne laissent qu'une emprise de 3 103 m<sup>2</sup> accessible.

Les travaux archéologiques ont été conduits par le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) du 02 au 03 décembre 2013. La surface sondée à cette occasion fut de 250,53 m<sup>2</sup>, soit 8,07 % de la surface accessible.

Les tranchées de diagnostic n'ont révélé aucune trace de vestiges archéologiques en raison d'importants remaniements de terrain. Aucun mobilier n'a été mis au jour.



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMÉGOUX  
Service régional de l'archéologie  
Tél. : 01 56 06 51 79  
Fax : 01 56 06 52 01  
Mél : yves.roumegoux@culture.fr  
BF/YR/ [2013-1655bis] 2013 n°  
Votre dossier réf.: LRAR 1A 079 311 6753 6

3 2 9 3

Arrêté n° : 2013-476



### Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU le dossier adressé en date du 24/05/2013, référence LRAR 1A 079 311 6753 6, concernant des terrains situés à 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, 16-18, rue Alexandre Prachay, par GROUPE EDOUARD DENIS permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 29/05/2013 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 2013-455 en date du 13/08/2013 comportant des mentions erronées : superficie et désignation des propriétaires ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (présomption de présence de nécropoles mérovingienne et médiévale, liée à une chapelle Saint-Hilaire disparue, proximité du village d'Aunay, qui n'est plus attesté après le XVe siècle) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2013-455 en date du 13/08/2013 ;

### ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Île-de-France  
département : Val-D'Oise  
commune : Saint-Ouen-l'Aumône  
adresse : 16-18, rue Alexandre Prachay  
cadastre : Section BL - parc. 2- 154  
propriétaire : Divers propriétaires privés en Indivision

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R 523-30 à R 523-32 du code du patrimoine susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 5400 m<sup>2</sup> conformément au plan joint.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

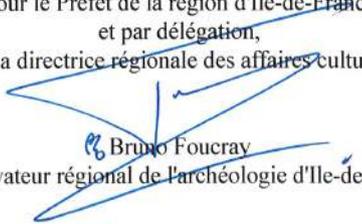
Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic.

La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à GROUPE EDOUARD DENIS et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 04/09/2013

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France  
et par délégation,  
pour la directrice régionale des affaires culturelles

  
Bruno Foucray  
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex

Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)

Copies : GROUPE EDOUARD DENIS - Monsieur Eric MORVAN - 260, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris



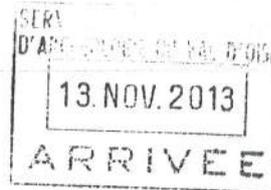
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMÉGOUX  
Service régional de l'archéologie  
Tél. : 01 56 06 51 79  
Fax : 01 56 06 52 01  
Mél : yves.roumegoux@culture.fr  
BF/YR/ [2013-1655bis] 2013 n°  
Votre dossier réf.: LRAR 1A 079 311 6753 6

4034

Arrêté n°:2013-570



### Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;  
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2013-476 en date du 04/09/2013 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : 16-18, rue Alexandre Prachay à Saint-Ouen-l'Aumône ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

### ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Madame Hélène DJEMA est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Paris, le 05/11/2013

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France  
et par délégation,  
pour la directrice régionale des affaires culturelles

M. Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Intéressé  
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur  
Préfecture de département  
Gendarmerie  
Mairie de Saint-Ouen-l'Aumône

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48  
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr



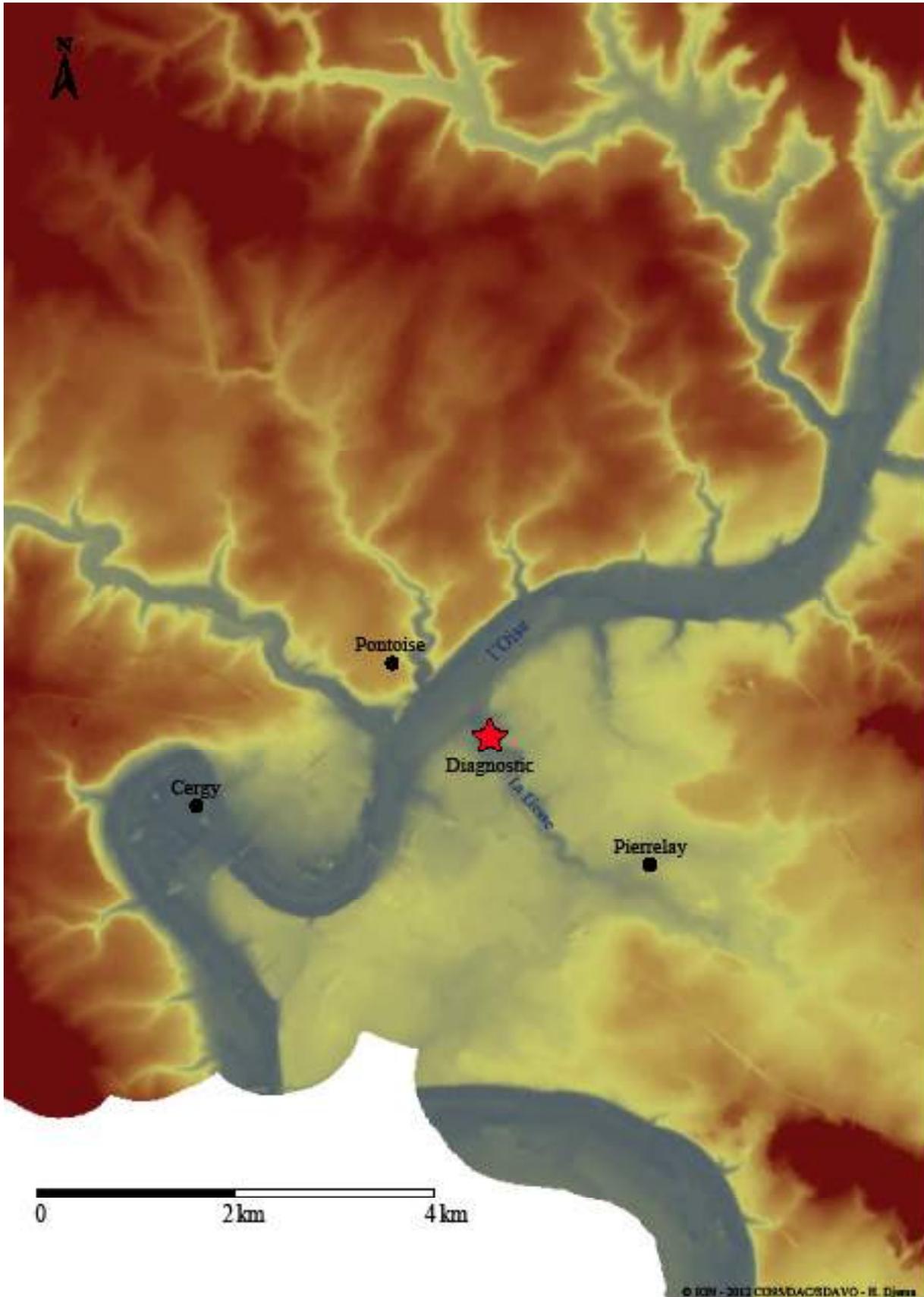


Fig.2 - Situation topographique de l'emprise de diagnostic

## Introduction

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Préfet de la région Île-de-France sur la commune de Saint-Ouen l'Aumône (Val-d'Oise – 95), aux 16-18 rue Alexandre Prachay, lieu-dit « Les Bourseaux », face au Domaine de Maubuisson. La prescription a été motivée par la construction d'un ensemble immobilier composé de maisons individuelles sur un terrain de 5 452 m<sup>2</sup>. À cet endroit, un faisceau d'indices plaide en faveur d'une haute sensibilité archéologique : proximité de l'abbaye et de ses étangs, présence supposée dans le secteur du village d'Aulnay, dont l'existence n'est plus attestée après le XV<sup>e</sup> siècle, présence d'une nécropole mérovingienne et médiévale liée à une chapelle Saint-Hilaire aujourd'hui disparue.

Les nombreuses interventions archéologiques conduites par le Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) sur l'enceinte abbatiale ont motivé la prise en charge de l'opération de diagnostic. Les travaux de terrain ont eu lieu du 02 au 03 décembre 2013. L'équipe était composée d'un agent titulaire responsable d'opération, Hélène Djema (SDAVO), et d'un agent contractuel technicien de fouille, Guillaume Le Goïc.

Une étude archéogéographique préalable à l'opération a été réalisée par Fanny Trouvé (SDAVO). Le bilan historique du secteur a été confié à Pauline Carvalho, médiéviste (SDAVO).

## I- Contexte géographique

La ville de Saint-Ouen l'Aumône est située à 40 km au nord-ouest de Paris (fig.1). Elle occupe une surface de 1 397 ha, dont près de 80 % est bâtie. Elle se développe en rive gauche de l'Oise, depuis la plaine alluviale jusque sur un plateau de très faible relief (fig.2), à une altitude comprise entre 25 et 55 m NGF (fig.3). À l'emplacement du diagnostic, le plateau est entaillé du nord au sud par le ru de Liesse, dont l'axe correspond au synclinal de la Scie dans le prolongement du synclinal de la Viosne et de la fosse de Saint-

Denis.

Le lieu-dit « Les Bourseaux », qui nous intéresse ici plus particulièrement, se localise en périphérie sud-est du centre ville. C'est un secteur essentiellement résidentiel qui jouxte la zone industrielle du Vert-Galant et le Quartier de Maubuisson où se trouvent les vestiges de l'ancienne abbaye cistercienne. La physionomie de ce secteur a été fortement modifiée lors de la création des lignes ferroviaires qui relient Pontoise à Paris d'une part, et Creil de l'autre. L'emprise concernée par le projet se situe d'ailleurs sur des terrains situés immédiatement en contrebas du tronçon Paris-Epluches/Saint-Ouen l'Aumône édifié en 1846. À cet endroit, la topographie est irrégulière, les voies ayant été construites sur un haut talus pour passer en pont au-dessus de la rue Alexandre Prachay, et le sol ayant été perturbé par l'activité d'une usine à partir des années 60 (Entreprise *Chapalain* de fabrication d'engins de levage et de manutention).

## II- Contexte géologique

L'emprise se localise dans la plaine alluviale du ru de Liesse à 30 m d'altitude NGF. La géomorphologie de ce secteur est mal connue. La feuille géologique de Pontoise (fig.4) décrit à cet endroit un dépôt important d'alluvions modernes (Fz), essentiellement constitué d'éléments fins argilo-sableux organiques, recouvrant le Calcaire lutétien (e5e-b) et pouvant atteindre 6 mètres d'épaisseur. Quelques observations de niveaux organiques ont été faites en fond de vallon, entre 22 et 25 m NGF. Une argile organique noire d'au moins 4 mètres d'épaisseur par endroits a été notée<sup>1</sup>. Une accumulation de tourbe d'1,5 m d'épaisseur, datée du Bronze ancien au Second âge du Fer par radiocarbone, a été observée en 2003, à 50 m environ dans le parc de Maubuisson<sup>2</sup>. Enfin, des argiles organiques grises surmontées de limons d'inondation ont été décrites en 2013, sur au moins un mètre d'épaisseur, au débouché du vallon dans la plaine d'inondation de l'Oise, soit à 250 mètres environ au nord<sup>3</sup>.

1 Krier 2004

2 Rodriguez et Wabont, à paraître

3 Pariat 2013

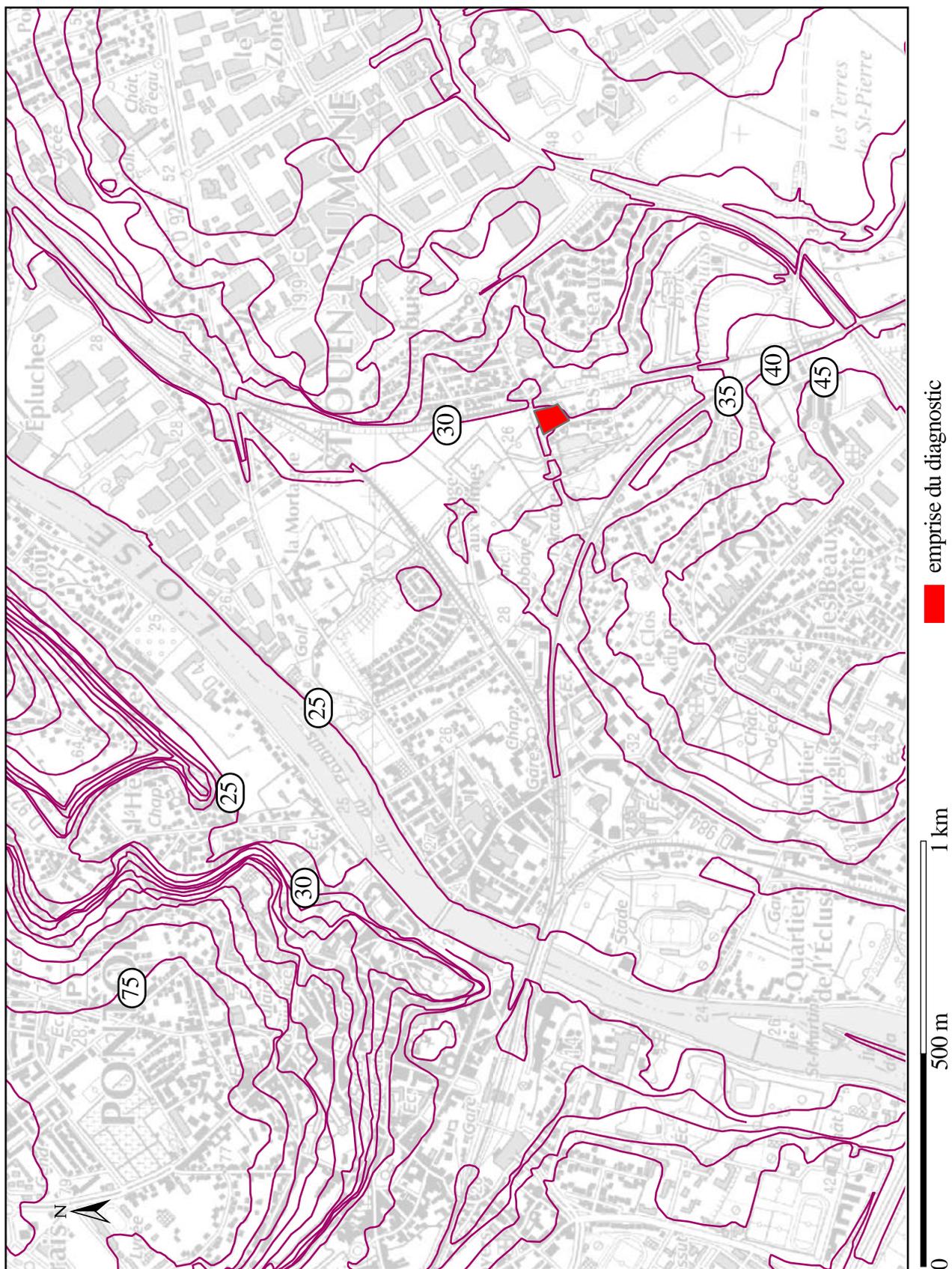


Fig.3 - Situation topographique et hydrographique de l'emprise de diagnostic

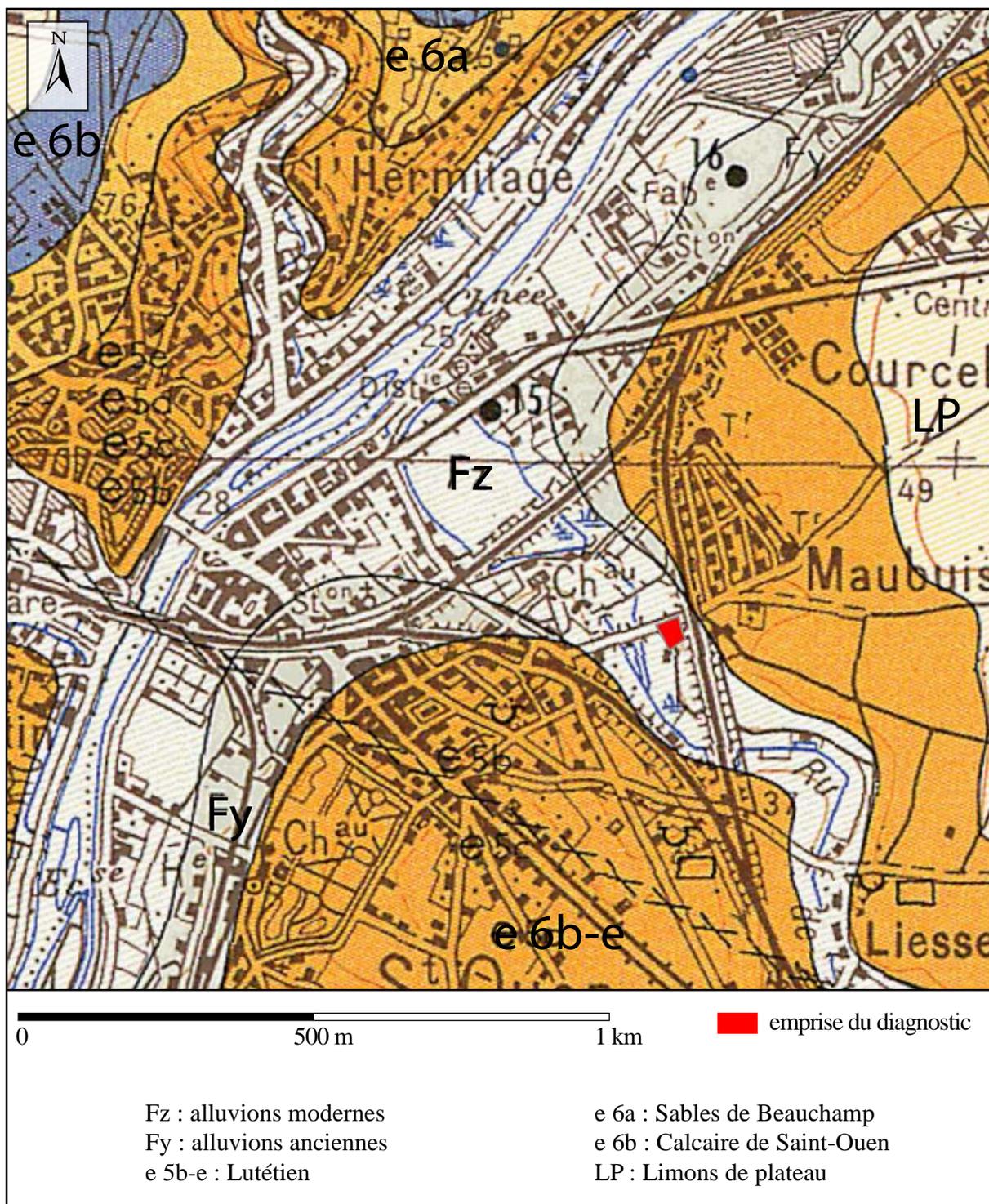


Fig.4 - Emprise archéologique sur fond BRGM

Une série de cinq logs complétée par deux sondages profonds a été réalisée sur le terrain pour apporter des précisions sur les formations quaternaires. Ils seront décrits et analysés dans le chapitre VIII.

### **III- Données historiques et archéologiques (P. Carvalho, M. Wabont)**

Sont détaillées ici les informations archéologiques et historiques les plus significatives, recueillies dans un rayon de 1 km autour de l'emprise du diagnostic, voire au-delà pour les périodes les moins représentées (fig.5).

#### **III.1. Indices d'occupations paléolithiques**

Les occupations paléolithiques sont relativement peu documentées à l'échelle locale. Tout au plus, il peut être mentionné la découverte dans un contexte géomorphologique semblable d'une lame en silex de l'Épipaléolithique lors d'un diagnostic réalisé dans le Quartier de Maubuisson<sup>4</sup>. Cet indice patiné et aux nervures émoussées était conservé en position secondaire dans une structure en creux, probablement un paléochenal de la Liesse.

#### **III.2. L'occupation néolithique**

Si, au niveau local, les occupations de la Préhistoire ancienne se montrent parcimonieuses, plusieurs indices (toponyme, prospections et opérations d'archéologie préventive) fournissent des preuves d'une présence humaine dans le secteur dès le Néolithique. Une occupation a été repérée en fond de vallon, près de la berge à l'occasion du diagnostic du Quartier de Maubuisson<sup>5</sup>. Cette occupation a livré deux structures en creux, un fragment de panse de céramique et de nombreux vestiges lithiques. Dans la ZAC du Vert Galant, à 1 km de l'emprise à vol d'oiseau, un diagnostic archéologique<sup>6</sup> a livré des indices d'un habitat du

néolithique ancien (matériel lithique, céramique et faune). Lors de cette opération, une fosse renfermant 998 éléments lithiques, 375 tessons, des molettes et un bracelet de schiste a été découverte. Le néolithique ancien est également attesté sur le coteau dominant l'Oise. Enfin, la toponymie du secteur signale la présence de mégalithes, pour certains avérés (la Haute-Borne à Saint-Ouen l'Aumône<sup>7</sup>, la Haute-Borne à Méry-sur-Oise<sup>8</sup> et la Table Ronde à Pontoise<sup>9</sup>).

#### **III.3. L'occupation protohistorique**

Quelques éléments de l'âge du Bronze ont été identifiés à la faveur de découvertes fortuites : haches (Auvers-sur-Oise) ; céramiques, outils lithiques (Méry-sur-Oise). Une occupation datée de la dernière phase du Bronze final-début Premier âge du Fer, a été décelée à Saint-Ouen l'Aumône lors du diagnostic de la ZAC du chemin de Saint-Prix<sup>10</sup>.

Les indices d'occupation datant de l'âge du Fer sont tout aussi lacunaires au niveau supra-local. Ils se limitent à quelques tessons retrouvés dans les comblements de fossés antiques et médiévaux détectés pendant le diagnostic du Quartier de Maubuisson<sup>11</sup>. Des fosses protohistoriques ont été repérées lors des fouilles de l'abbaye de Maubuisson<sup>12</sup>.

À une échelle plus large, la période protohistorique est un peu mieux représentée grâce aux opérations de diagnostics réalisées sur la commune dans les ZAC des Béthunes<sup>13</sup> (5 fonds de silos datés de La Tène) et du Vert-Galant<sup>14</sup> (bâtiment sur poteaux et fossés datés de La Tène finale). À 3,5 km à vol d'oiseau, un habitat de La Tène ancienne s'étendant sur 50 ha, comprenant plusieurs unités d'habitations protégées par un enclos fossoyé, a été découvert à Ennery lors du diagnostic du Parc d'activités

7 Wabont M., inventaire SDAVO

8 Wabont M., inventaire SDAVO

9 Peek 1975

10 Brunet 1997

11 Pariat 2013

12 Pas de référence bibliographique. Données issues d'un sauvetage programmé réalisé en 1980 par P. Soulier (sources CAG : <http://archo.valdoise.fr/archo/>)

13 Pinéro, Franzini 2001

14 Wabont M., inventaire SDAVO

4 Pariat 2013

5 Pariat 2013

6 Henry-Duplessis 2009

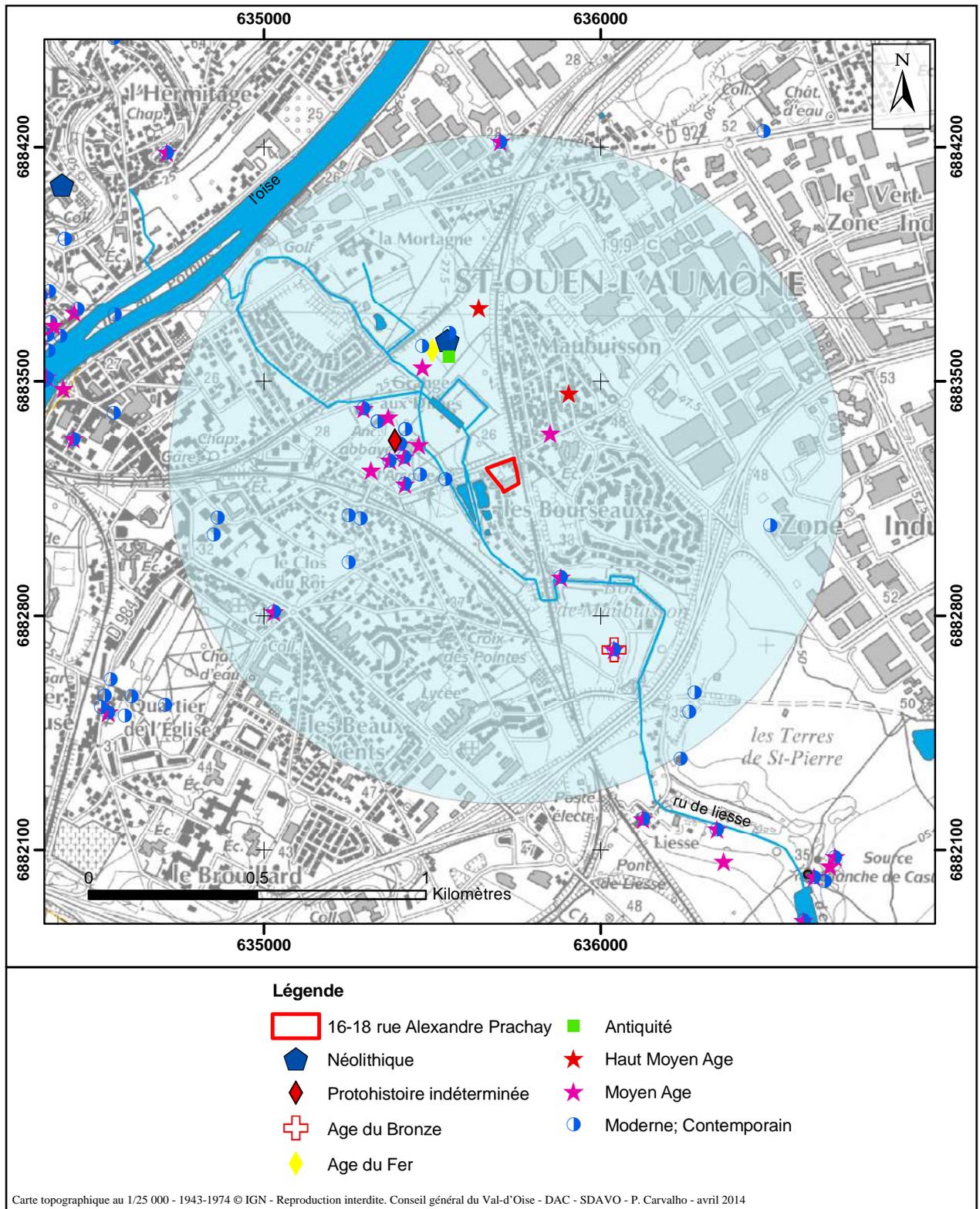


Fig.5 - Contexte archéologique et historique dans un rayon de 1 km autour de l'emprise de diagnostic

Intercommunal<sup>15</sup>. Enfin, à Pierrelaye, une nécropole gauloise a été identifiée en 1901<sup>16</sup> à 80 m de la Chaussée Jules-César et à 20 m du dernier mur de clôture ouest du village, lors du creusement du drain de Liesse par le Service des eaux et assainissements de la Ville de Paris.

### III.4. L'occupation antique

Pontoise concentre les principaux indices antiques du secteur : habitats, artisanat, aménagements de berges (parc de l'école Saint-Martin) ; l'Antiquité étant peu représentée à Saint-Ouen l'Aumône, hormis le pont de la Chaussée Jules César, reliant la ville à Pontoise. Désormais, depuis 2013, on peut compter sur la découverte dans le Quartier de Maubuisson<sup>17</sup> d'une occupation du Haut et Bas Empire, caractérisée principalement par des fossés et par des aménagements réalisés sur les bords de La Liesse au nord de l'enclos de l'abbaye.

### III.5. L'occupation médiévale

De toutes les périodes chronologiques présentées, la période médiévale est la moins avare en vestiges archéologiques.

Pontoise conserve les restes d'un *castrum* édifié par Charles le Chauve sur le Mont Bélien au IX<sup>e</sup> siècle, pour défendre Paris. Dans les jardins de l'école Saint-Martin, une occupation (structures excavées, fonds de cabane) et une nécropole mérovingienne connue dès le XVII<sup>e</sup> siècle ont été fouillées dans les années 90, à l'emplacement même d'une ancienne abbaye.

À Saint-Ouen l'Aumône, une occupation mérovingienne, attestée par deux structures en creux et du mobilier céramique, a été identifiée lors du diagnostic du Quartier de Maubuisson<sup>18</sup>.

Les sources historiques mentionnent la présence dans le secteur du diagnostic de petits hameaux<sup>19</sup> (L'Aumône, Epluches, Courcelles, Saint-Ouen<sup>20</sup>) desservis par deux chapelles (Saint-Hilaire et

Saint-Ouen). Ces dernières, dépendantes de l'évêché de Pontoise, sont érigées en paroisses vers le XIII<sup>e</sup> siècle.

Saint-Hilaire apparaît dans le testament de Guillaume de Chavençon et de sa femme Hersande (*Sancto Ylario*) en 1230<sup>21</sup>. Son emplacement exact reste inconnu à ce jour. Seul un lieu-dit, situé à l'est de Maubuisson, rappelle son existence. Saint-Hilaire est à nouveau désignée comme chapelle dans le pouillé du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>, sans doute au profit de Saint-Ouen selon l'abbé Lebeuf.

La paroisse Saint-Ouen est, quant à elle, attestée indirectement dans un texte de 1246, faisant état d'un curé de Saint-Ouen (voir ci-dessous). Elle supplante Saint-Hilaire à une époque encore indéterminée.

En 1927 et 1928, six sarcophages de deux mètres de long sur soixante-cinq centimètres de large ont été exhumés dans l'ancien parc de l'abbaye. Le mobilier associé (haches, couteaux, bijoux) dateraient ces vestiges de la période mérovingienne. D'autres sépultures ont été découvertes dans les années 80 sur la rive nord de la rue Alexandre Prachay, toujours dans les anciennes limites encloses de l'abbaye. Mises au jour dans la cour du restaurant « Le Petit Gris » lors du creusement d'une fosse septique, elles ont livré un fragment de tête de statue, conservée au dépôt du SDAVO et datée du XIII<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, aucune observation archéologique n'a été enregistrée. D'après les clichés réalisés, attestant de la densité des inhumations, il peut être avancé l'hypothèse de restes d'un cimetière médiéval, peut-être même paroissial. Le fragment de statuaire découvert vient d'ailleurs étayer la thèse d'une présence d'un édifice religieux à proximité, pourquoi pas Saint-Hilaire, puisque le lieu-dit n'est qu'à quelques centaines de mètres plus à l'est<sup>23</sup>. Dernièrement, en 2000, une nouvelle sépulture a été découverte lors de travaux d'aménagements réalisés chez un particulier. Là encore, aucune observation archéologique n'a été enregistrée. L'étude anthropologique appliquée aux ossements conservés au SDAVO montre qu'il s'agit d'un homme d'une trentaine d'années.

21 Depoin 1911, pp. 67-68

22 Lebeuf 1883, T. 2, p. 115

23 Pariat 2013, pp. 22-24

15 Rosenberger 2005

16 Wabont, Abert, Vermeersch 2006

17 Pariat 2013

18 Pariat 2013

19 Roblin 1971, p. 251

20 Lebeuf 1883, T. 2, p. 115

L'hypothèse d'une sépulture médiévale ou moderne, susceptible d'être rattachée à celles découvertes au niveau du restaurant «Le Petit Gris»<sup>24</sup>, peut être raisonnablement avancée.

Les sources historiques mentionnent dans le secteur du diagnostic la présence du village d'Aulnay, « hameau de la dernière Paroisse du Diocèse de Paris, contigu à la Ville de Pontoise. [...] Il étoit situé au-dessus de ces étangs [de Maubuisson] entre les tourelles [ferme de Liesse ?] qu'on voit encore et l'Abbaye, près du chemin de Paris où il paroissoit quelques maisons vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et dont il ne reste plus rien. [...] Le Fief D'Aunay [...] s'étendoit depuis le pont de Pontoise tout le long de la rivière jusque vers Epluches, Montarsis, Pierre-Laye et L'Aumône-Saint Ouen »<sup>25</sup>. Si Aulnay avait disparu au temps de Lebeuf, il n'était plus fait mention du hameau depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. D'après les archives, Blanche de Castille fait l'acquisition de ce fief en 1237 pour y installer l'abbaye de Maubuisson. Les indications spatiales rapportées dans l'acte de vente entre la reine et Hugues de Tyrel laissent entendre qu'Aulnay se situe vers Saint-Hilaire<sup>26</sup>. Il semble qu'Aulnay et Saint-Hilaire, qui cessent d'être mentionnés dans les sources historiques à la même époque, soient liés dans l'espace. Si leur existence ne fait aucun doute, beaucoup d'incertitudes persistent quant à leur localisation exacte.

Enfin, l'abbaye cistercienne de Maubuisson, située à proximité immédiate de l'emprise du diagnostic, nous livre des vestiges médiévaux encore en élévation. Témoin d'une planification efficace, elle est édifiée en très peu de temps. En 1236, Blanche de Castille entreprend la construction de l'abbaye. Elle choisit soigneusement le site, près de Pontoise, à la confluence de l'Oise et du ru de Liesse. L'année suivante, en 1237, la reine rachète la *villa* et le fief d'Aulnay qu'elle tient respectivement des religieux de Saint-Martin-sur-Viosne et du seigneur de Poix, Hugues de Tyrel III<sup>27</sup>. Elle acquiert également le fief de Maubuisson de

la famille du même nom, constituant ainsi le domaine abbatial à proprement parler. Huit ans s'écoulent entre la pose de la première pierre et la consécration de l'église, comme l'attestent les comptes de construction et les fouilles archéologiques. Les premières moniales arrivent dès 1242<sup>28</sup>.

Le plan et le style architectural de l'abbaye ont été déterminés par l'affiliation, voulue par la reine, de l'édifice à l'ordre de Cîteaux. Ainsi, le style, nécessairement sobre, s'articulait au sein d'un agencement respectant le plan bénédictin. Dans un souci de dépouillement conforme à la règle de saint Benoît, les religieux, hommes ou femmes, devaient être autonomes et subvenir à leurs besoins. Proche du carré claustral, se trouvait donc une ferme qui permettait l'exploitation des terres environnantes. Des aménagements hydrauliques ont également été entrepris : des viviers assuraient l'approvisionnement en poisson, principale nourriture des moines et moniales. Un ou plusieurs canaux ont été construits afin d'offrir l'énergie hydraulique nécessaire au fonctionnement des moulins et permettre l'évacuation des eaux usées. Les fouilles, croisées aux textes, ont montré que le réseau hydraulique a précédé la construction des bâtiments, chaque étape déterminant la suivante (apport de remblais, aménagement de terrasses, réseau hydraulique de base, gros œuvre ...)<sup>29</sup>.

Les différents états d'un aqueduc ont été repérés lors du diagnostic de la ZAC du chemin de Saint-Prix<sup>30</sup> sur la rive gauche du ru de Liesse à 1 km en aval de la source Blanche-de-Castille (ancienne source de la Vacherie)<sup>31</sup> et en aval de la digue – dite chemin de Manoury –, lors du diagnostic de la ZAC de la Gare de Liesse<sup>32</sup>. Cet aqueduc long de deux kilomètres acheminait l'eau potable de la source à l'abbaye. Sur le rive droite du ru (ZAC de la Gare de Liesse : « La Vacherie »), un diagnostic réalisé en 2001<sup>33</sup>, puis

24 Gaultier 2000

25 Lebeuf, 1883, p. 118

26 Wabont, in Pariat 2013, p. 24

27 Bonis 1990, p. 29

28 Wabont 2000

29 Wabont 2000, p. 139

30 Brunet 1997

31 ADVO 72 H 158

32 Viré 2000

33 Viré 2003

une fouille en 2005<sup>34</sup>, ont permis de retrouver ces ouvrages en amont et de mettre au jour le bassin de décantation vers lequel converge l'ensemble des eaux captées. Ce réseau secondaire alimentait le lavabo du cloître, point-clé de la distribution d'eau de l'abbaye. Cette eau était répartie ensuite vers la cuisine, la salle des religieuses, le cellier, le réfectoire et vers la vasque du *mandatum* située dans la galerie longeant l'église<sup>35</sup>.

Quatre étangs assuraient l'approvisionnement en poisson des moniales ainsi que la production de roseaux pour les toitures des maisons alentours. Ils constituaient également une réserve d'eau constante pour alimenter le canal traversant l'enclos abbatiale. Par l'intermédiaire d'un bief, l'eau rentrait dans l'enclos, lavait les latrines, recueillait les eaux pluviales et les eaux usées de la cuisine puis faisait tourner le moulin au nord, près de la ferme.

Des dépenses de 1241 attestent de l'achat de terres situées aux environs des étangs<sup>36</sup>, suggérant par là-même que ces retenues d'eau auraient été aménagées au moment de la construction de l'abbaye. Un texte de 1246 consignait les plaintes du curé de Saint-Ouen réclamant des compensations pour les dîmes qu'il ne percevait plus des terres sur lesquelles ont été creusés les étangs<sup>37</sup> corrobore d'ailleurs cette hypothèse. D'amont en aval, on trouvait les étangs de la Vacherie, de Liesse, de Saint-Prix et enfin, le Grand-Etang situé à proximité immédiate voire à l'emplacement même de l'emprise de diagnostic. Sa digue formait l'enceinte sud-est du monastère, actuelle rue Alexandre Prachay (fig.6).

Ces étangs ont été créés grâce à l'installation de digues sur le ru de Liesse. Les comptes nous renseignent sur la nature des travaux effectués sur les digues et chaussées, ainsi que sur le curage des fossés limitant l'envasement<sup>38</sup>. Il semble que les étangs aient été remis en culture à certaines périodes (« *demande du curé de*

*Saint-Ouen pour le récompenser pour la perte et diminution qu'il souffre de la place occupée et mise en étangs sur les terres novalles et près a present labourés* » arrêt du Grand conseil de 1660<sup>39</sup>) ou bien abandonnés durant les périodes troublées (guerres de Cent ans et de religions, mauvaise gestion de certaines abbesses). Dans la Brenne d'aujourd'hui par exemple, les étangs sont tour à tour asséchés puis remis en culture pendant une période donnée avant d'être remis en eau et réempoisonnés<sup>40</sup>.

En 1732, des fossés ont été creusés dans les étangs quasiment asséchés de Liesse, de Saint-Prix et le Grand-Etang, puis comblés faute d'entretien<sup>41</sup>. À partir de 1756, on y décrit des étangs entièrement comblés et couverts de roseaux. Il est alors question d'en supprimer 3 pour ne garder, tout en le réduisant, que celui de Maubuisson, autrement dit, celui qui nous intéresse<sup>42</sup>. Le devis de M. Mouchet du 2 mai 1762 ne parle plus que d'un étang du dehors ainsi que des travaux à faire sur la digue<sup>43</sup>, laissant penser que le projet ait pu être mené à son terme. Toutefois, le plan de la route de Paris à Rouen levé par Trudaine et Perronet au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup> et la carte de Cassini viennent nuancer cette thèse puisque l'on y voit représentés non pas un mais deux étangs : ceux de Liesse et de Maubuisson<sup>45</sup>.

## IV- Etude archéogéographique (F. Trouvé)

### IV.1. Le réseau routier

#### IV.1.1. Le réseau local

L'espace dans lequel s'inscrit l'emprise est délimité à l'est par une voie ferrée, à l'ouest le chemin des Bourseaux à l'ouest et au nord la rue Alexandre Prachay (fig.7).

34 Hurard 2005

35 Wabont 2000, p. 143

36 ADVO 72 H 7

37 Wabont 1984, p.28

38 Wabont 1984, pp. 29-31

39 ADVO 72 H 5

40 Viré 2000, P. 8

41 ADVO 72 H 32

42 ADVO 72 H 158

43 ADVO 72 H 158

44 Archives Nat, F148448

45 Wabont 1984, p. 31

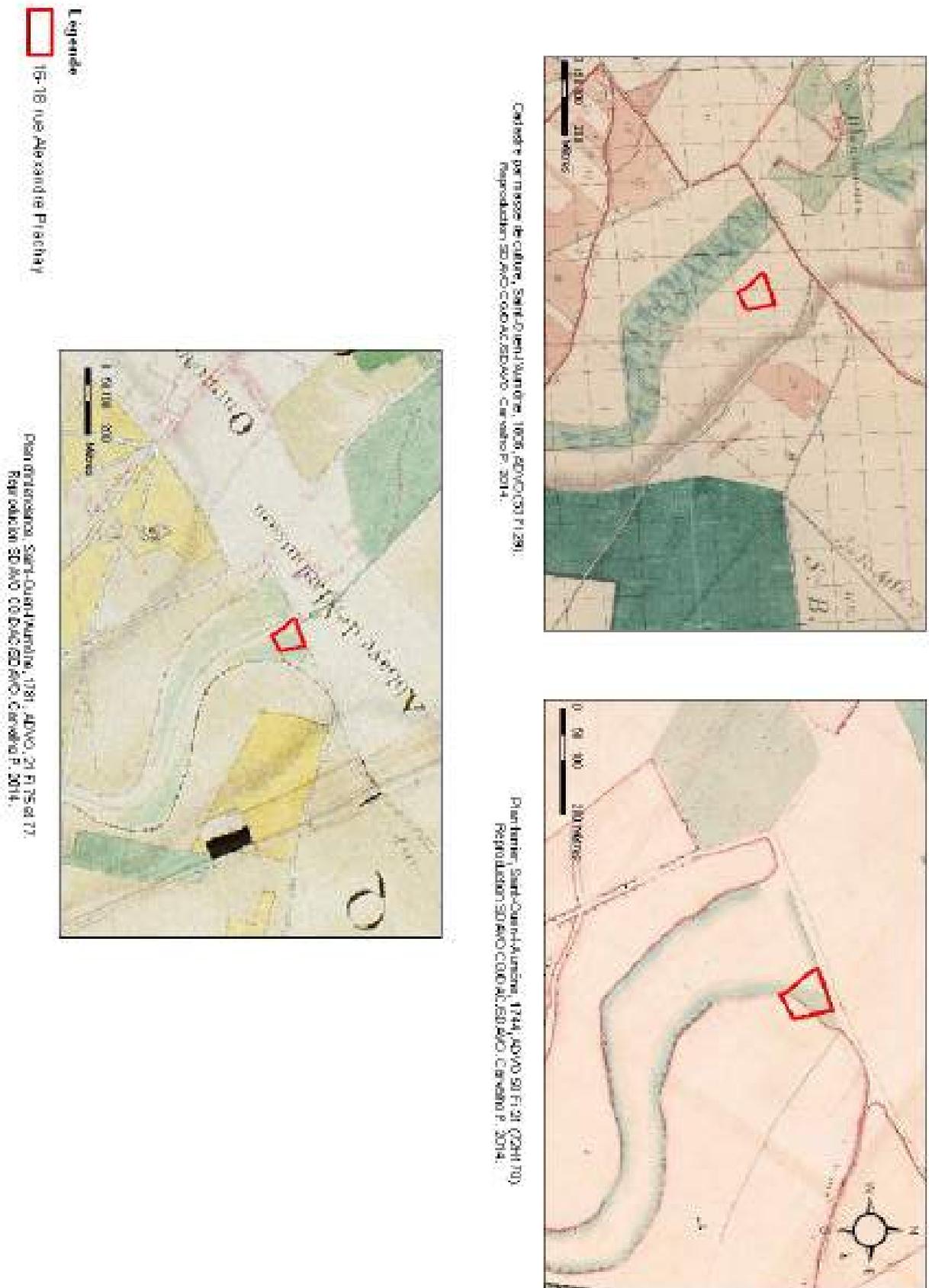


Fig.6 - Localisation de l'emprise de diagnostic sur cartes anciennes

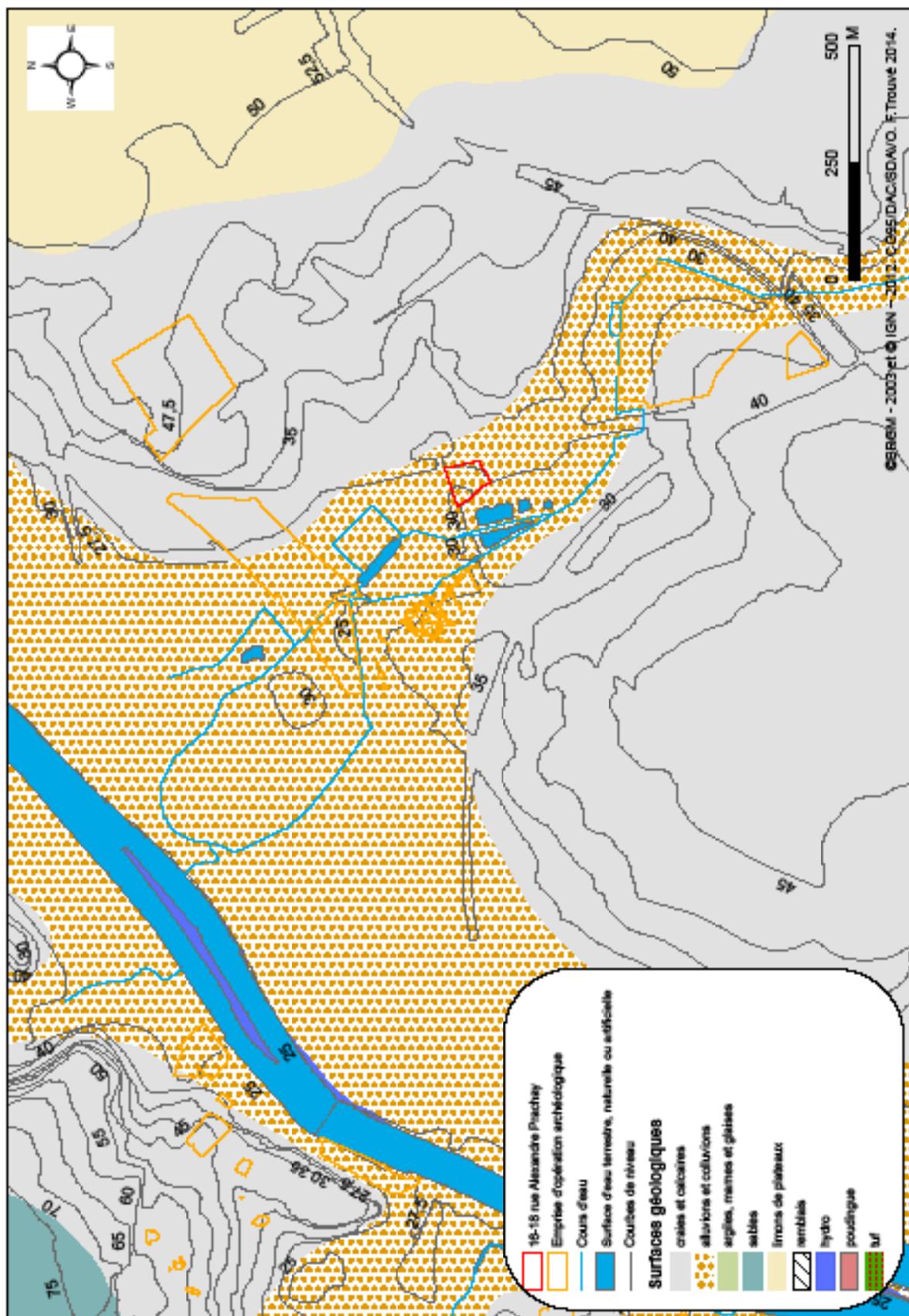


Fig.7 - Contexte oro-hydrographique de la vallée de Liesse

Le chemin des Bourseaux, cartographié sur le cadastre napoléonien, reprend la limite du corridor hydro-parcellaire. Il s'arrête à la lisière des Bois de Maubuisson, lesquels sont circonscrits au nord par le chemin de Pontoise à Frépillon et au sud par le chemin de Pontoise à Saint-Prix. L'espace agricole compris entre ces deux chemins était desservi par la sente des Béthunes, mentionnée sur les cartes modernes, qui traversait les Bois de Maubuisson. Seul le tronçon connecté à l'actuelle rue Alexandre Prachay est encore en activité, le reste du tracé ayant été oblitéré par le lotissement des Bourseaux.

La rue Alexandre Prachay, sur laquelle viennent se connecter plusieurs axes de circulation, correspond à l'ancienne digue barrant la vallée de la Liesse. La mise en place de celle-ci remonte à la création des étangs, c'est-à-dire au XIII<sup>e</sup> siècle. Son emplacement a pu reprendre tout ou partie d'un chemin préexistant et son tracé est encore utilisé de nos jours pour la circulation. La construction de cette chaussée a nécessairement modifié le paysage. Si l'on s'en rapporte aux techniques usitées, il aura fallu creuser une tranchée d'ancrage, apporter de la terre pour réaliser la levée, la solidifier au moyen de murets et/ou de treillis<sup>46</sup>.

Aucune des archives que nous avons consultées n'a permis d'apporter d'informations sur le mode de construction de cette digue. Un compte de 1517 mentionne cependant les dépenses réalisées pour l'entretien des aménagements de l'ensemble de la vallée : *avoir fait remettre à point et relever les estangs et chaussées des estangs de la Vacherie et les ruisseaulx et fossez separez des estangs qui viennent cheoir dedans le grand estang au lon des murs de nostred abbaye et pareillement redresser les chaussez et fossez de ceulx qui sont dedans l'enclos de notre abbaye, ensemble ceulx de nos prez*<sup>47</sup>.

La délimitation de l'espace abbatial a pu en outre recouper ou faire disparaître des circulations plus anciennes. Il est intéressant de noter qu'un plan terrier daté de 1677 bornant les terres de

l'abbaye et celles du seigneur d'Epluches mentionne un chemin desservant la zone portant le toponyme de Saint-Hilaire<sup>48</sup>. Ce chemin croise la route de Maubuisson à Méry (prolongement de l'actuelle rue Alexandre Prachay) avant de finir en cul de sac dans un bois, au niveau de la limite avec la seigneurie d'Epluches. Il n'est plus représenté sur les documents cartographiques suivants, information importante dans le cadre de la réflexion sur les habitats de Saint-Hilaire et d'Aulnay (cf. chapitre III).

#### IV.1.2. Le réseau supra-local

À une échelle supérieure, des connexions à des voies de grand parcours sont possibles, qu'elles soient fluviales – l'Oise est à environ 1,1 km à vol d'oiseau – ou routières avec la voie de Paris à Rouen (à 750 m à l'ouest) et la Chaussée Jules César (à environ 1 km à l'ouest). La route de Paris à Rouen correspond à un axe qui s'est développé au Moyen-âge, supplantant la Chaussée Jules César qui relève d'un itinéraire antique<sup>49</sup>. La traversée de l'Oise – si le passage en lui-même s'est décalé au cours du temps entre pont antique et pont médiéval – agit comme un aimant, attirant les voies de circulations de grand et de moyen parcours. Parmi ces dernières, on relève le chemin de Pontoise à Saint-Prix qui semble orienté vers le passage antique, le chemin de Pontoise à Frépillon et celui de Pontoise à Méry.

#### IV.1.3. Le réseau parcellaire

Le réseau parcellaire enregistré dans les documents cartographiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles s'organise principalement en fonction de l'oro-hydrographie. La forme des parcelles s'ajuste aux méandres du cours d'eau. L'orientation principale est perpendiculaire au corridor humide constitué d'une bande de prés et de plantations. Ce corridor humide traversant la parcelle a été repris et dévié par une canalisation moderne (DICT).

46 Barbé 1990, Liegard et Fourvel 2004

47 Dutilleux et Depoin 1882, p.93

48 ADVO 72 H 137, 51 Fi 55-65

49 Robert 2006

## IV.2. Contexte hydrographique et occupation des sols

L'étude archéogéographique appuie la thèse selon laquelle l'emprise de diagnostic s'inscrit dans un espace fortement marqué par son réseau hydrographique. Comme il a été vu dans le chapitre 3, les berges de la vallée de la Liesse semblent avoir été aménagées dès l'époque gallo-romaine, à proximité de la confluence avec l'Oise. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la construction de l'abbaye de Maubuisson modifie fortement la topographie et le mode d'écoulement des eaux de la vallée. Des digues sont érigées, créant un chapelet d'étangs où l'on pratique la pisciculture et dont l'eau canalisée fait tourner des moulins et sert d'exutoire pour les déchets des moniales. Des canalisations d'eau potables sont maçonnées. L'influence de ces modifications sur le réseau hydrographique a été durable. Si une partie des étangs médiévaux ont été comblés, il en demeure encore aujourd'hui qui jouxtent l'emprise de l'opération. La Liesse reste canalisée et continue de desservir l'abbaye (fig.8).

En ce qui concerne l'usage des sols, cette zone humide est exploitée de façon agro-pastorale au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Une archive de l'époque évoque la culture du lin, du chanvre, d'oignons et d'échalotes. Il faut attendre les clichés aériens de 1949 et 1954 pour détecter la présence de deux bâtiments construits dans l'angle nord-est de l'emprise. Le reste de la surface est exploité sous forme de petits champs. En 1959, un bâtiment est figuré dans l'angle sud puis agrandi en 1964 avec arrêt de l'exploitation agricole. L'usine *Chapalain*, spécialisée dans les câbles et aujourd'hui désaffectée, comprenait en outre une habitation privée.

## V- Synthèse et problématique

A l'issue de ce bilan réalisé préalablement à l'intervention de terrain, il apparaît que l'emprise concernée par notre étude semble avoir été l'objet de profondes modifications topographiques. L'incidence des travaux d'aménagement sur le remaniement des sols (l'étang au Moyen Âge, la voie ferrée au XIX<sup>e</sup> siècle et l'usine *Chapalain*

au XX<sup>e</sup> siècle) sera donc examinée dans un premier temps. La question de leur impact sur la conservation d'éventuels indices d'occupations antérieures constituera le fil rouge de cette étude. Le bilan archéologique et l'analyse archéogéographique présentés soulèvent néanmoins de nombreuses problématiques relatives à l'occupation du territoire situé en dehors des limites qui enclosent l'espace abbatial.

L'emprise de l'ensemble funéraire attesté par des tombes potentiellement mérovingiennes au lieu-dit Saint-Hilaire se poursuit-il sous l'emprise du projet ?

Le village d'Aulnay, fréquemment mentionné dans les textes mais dont la localisation exacte reste à ce jour inconnu, se trouve-t-il dans l'emprise du diagnostic ?

Enfin, le terrain recèle-t-il des indices d'occupations antérieures à l'époque médiévale ?

## VI- Stratégie et méthode mise en œuvre

L'emprise au sol du projet d'aménagement est de 5 452 m<sup>2</sup>. Néanmoins, cette surface n'a pas été diagnostiquée dans sa totalité en raison de trois principales contraintes.

Tout d'abord, l'emprise du diagnostic est localisée à environ 300 m au sud-est de l'abbaye de Maubuisson, édifice classé au titre des Monuments Historiques. Les effets du classement, et notamment la servitude imposée aux abords de ces monuments (périmètre de 500 m), s'appliquent donc sur les parcelles concernées par le projet. Au titre du Code du patrimoine, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été tenu informé par le SDAVO des modifications susceptibles d'être effectuées dans le champ de visibilité du bâtiment pour permettre la réalisation du diagnostic. En l'absence d'étude d'avant-projet définitif soumis par l'aménageur, l'ABF a souhaité que soient conservés les arbres remarquables au sein de la parcelle. Au total, 11 arbres espacés et disséminés sur l'ensemble du terrain ont été géo-référencés par l'aménageur et préservés lors du diagnostic.

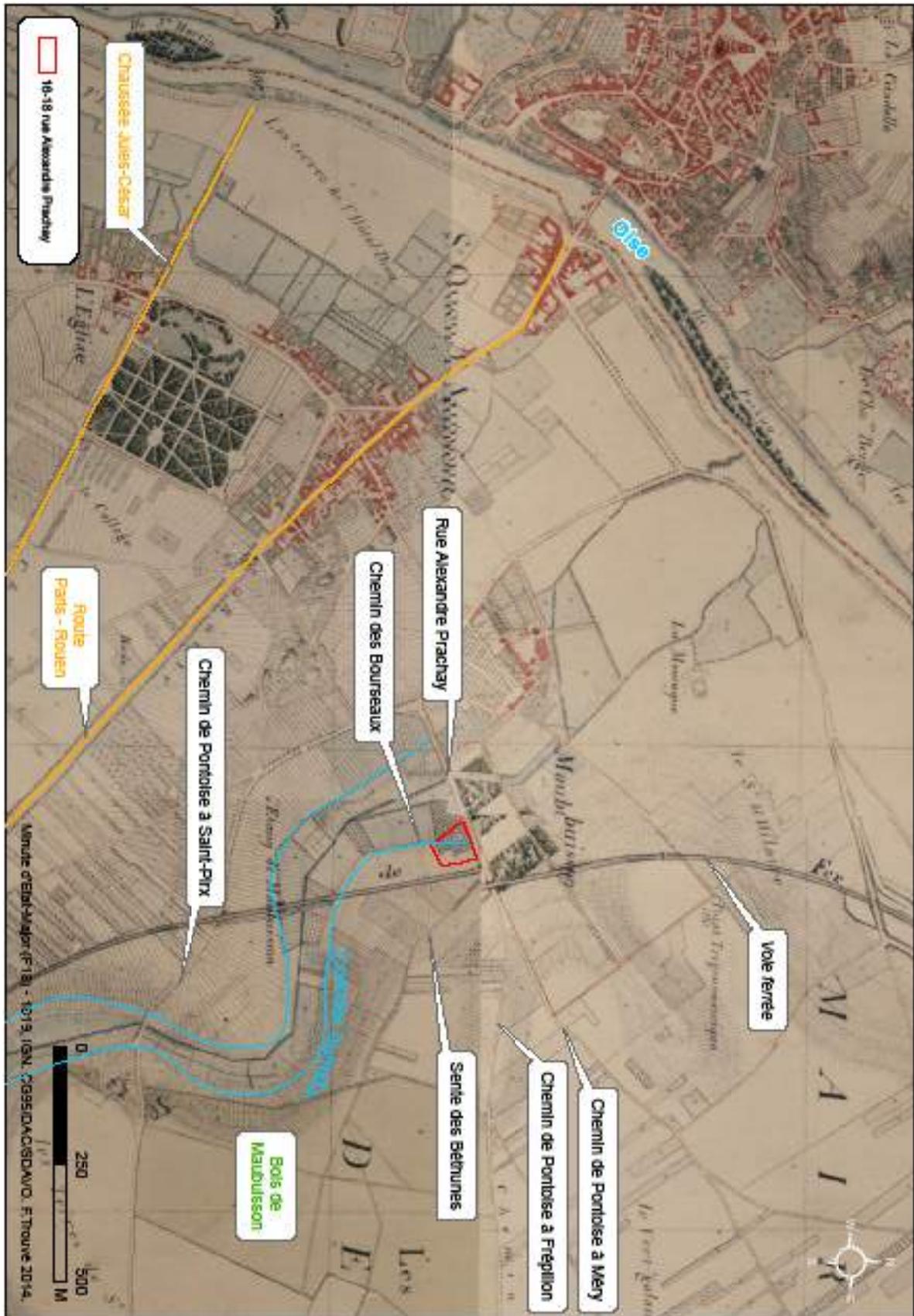


Fig.8 - Réseau de circulation et unités paysagères modernes

Dans un second temps, les deux bâtiments aujourd'hui présents sur la parcelle (un hangar et une maison individuelle) ont été conservés. Ces bâtiments construits dans les années 60 pour les besoins de l'usine *Chapalain* étaient élevés pour partie sur sous-sol. Trois cuves à fioul enterrées étaient mentionnées à ces endroits, une première devant la maison d'habitation, une seconde au niveau du feu tricolore, enfin la troisième sous le quai de chargement. Selon l'avant-projet sommaire présenté par l'aménageur, l'ensemble immobilier envisagé se compose de maisons individuelles construites de plain-pied sans sous-sol. Le terrain ayant été fortement modifié sous les bâtiments actuellement existant, il a donc été décidé avec l'accord préalable de la DRAC-SRA Ile-de-France de ne pas réaliser de sondages exploratoires à cet endroit. Le bâtiment situé au nord de l'emprise a cependant fait l'objet

de travaux de mise en sécurité ; un incendie criminel ayant causé la destruction d'une partie de l'édifice. Des fragments de tôles embouties mis à nu risquaient de tomber du toit brisé de l'édifice. Cette mise en sécurité ayant rendu accessible une partie de la parcelle occupée par le bâtiment, il a été décidé sur le terrain de pratiquer un sondage exploratoire .

Enfin, la proximité de la voie ferrée à l'est de la parcelle et la présence d'un réseau de canalisation d'eau traversant l'emprise du sud-ouest vers l'est imposaient le respect d'une distance de sécurité d'au moins 10 m aux abords de la voie ferrée et de 2 m de part et d'autre de la canalisation (classée C).

Au total, 2 425 m<sup>2</sup> d'emprise au sol restaient donc inaccessibles lors de l'opération (fig.9) La surface réellement diagnostiquée s'élevait donc



Fig.9 - Plan masse de l'opération archéologique sur fond cadastral

à 3 027 m<sup>2</sup>. Les ouvertures ont été réalisées sur un jour, le 02 décembre 2013, à l'aide d'une pelle hydraulique de 13 tonnes équipée d'un godet lisse de curage de 3 m de large. Au final, 250,53 m<sup>2</sup> ont été explorés, soit 8,27 % de l'emprise accessible.

Sept tranchées plus ou moins parallèles et irrégulièrement espacées en raison des arbres conservés (entre 20 et 30 m, complétées de tranchées intermédiaires), ont été pratiquées dans le sens de la pente. Le choix de cette implantation était motivé par la volonté de recueillir des informations d'ordre géologique. En effet, la géomorphologie du ru de Liesse, fortement remaniée par les aménagements de l'abbaye de Maubuisson, reste à ce jour encore mal connue.

Les passes mécaniques se sont faites, conformément à la pratique, sous la surveillance et le contrôle d'un archéologue. Les tranchées, les sondages profonds et les structures potentiellement archéologiques ont été repérées dans l'espace selon les trois dimensions (X, Y, Z) à l'aide d'un GPS de type Leica GS 08. Un relevé en plan à l'échelle 1/20<sup>e</sup> a été établi. Des prises de vue à l'aide d'un appareil photographique complètent ces informations. Les structures potentiellement archéologiques ont été fouillées manuellement à 10 ou 50 % afin de les tester, puis relevées en coupe. Chaque minute de terrain a reçu un numéro d'ordre.

Tous les logs et sondages profonds ont fait l'objet d'un enregistrement minimal. Une fiche a été systématiquement créée dans un cahier d'enregistrement.

## VII- Traitement et archivage des données

La documentation papier a été informatisée. Les inventaires des structures, des logs et des sondages profonds ont été rassemblés dans une base de données développée sur le logiciel Access, et les photographies ont été recensées sur un fichier Excel (*cf.* annexes).

Les plans et coupes ont été vectorisés sur le

logiciel Adobe Illustrator CS4. Les clichés photographiques ont été assemblés grâce au logiciel PanoramaMaker 4.

Enfin, l'ensemble des données a été archivé dans un dossier comprenant tous les fichiers informatiques au format .jpg ou .pdf.

## VIII- Résultats du diagnostic

### VIII.1. Les sondages profonds (fig.10)

Au regard des problématiques soulevées lors du bilan documentaire réalisé préalablement à l'opération, il convenait d'apporter de nouveaux éléments quant à l'organisation de la vallée et à la géomorphologie du ru de Liesse. À cet endroit, la topographie du terrain dessine d'ailleurs une dépression forte qu'il convenait d'expliquer. Pour ce faire, deux sondages profonds complétés par une série de cinq logs ont été implantés suivant un transect nord-est / sud-ouest, de manière à couper perpendiculairement la légère dépression visible sur la parcelle (fig.11). Ils ont permis de documenter plus précisément les formations de surface. Les investigations ont été menées au maximum jusqu'à 2,50 m de profondeur, la nappe phréatique étant accessible au-delà (SP 1). Les observations stratigraphiques effectuées s'avèrent différentes d'un log à un autre. Elles illustrent la forte variabilité latérale et verticale des faciès dont l'origine restait encore à déterminer.

Au sommet des deux coteaux qui surplombent la légère dépression, l'horizon humique est absent (Log 1 et SP2). Le Log 1 situé à l'emplacement de l'ancien bâtiment *Chapalain* en partie démoli par un incendie montre à cet endroit un niveau noir épais et compact renfermant des morceaux de tuile, ferraille et autres briques et gravats calcaires, recouvrant un limon brun hétérogène à inclusion charbonneuse composé de tuiles, houille et fragments de verre (fig.12). L'ensemble repose sur les sables verts de l'étage supérieur de l'Yprésien. Les fragments de verre compris dans ces sables verts suggèrent un remaniement anthropique et profond du sous-sol

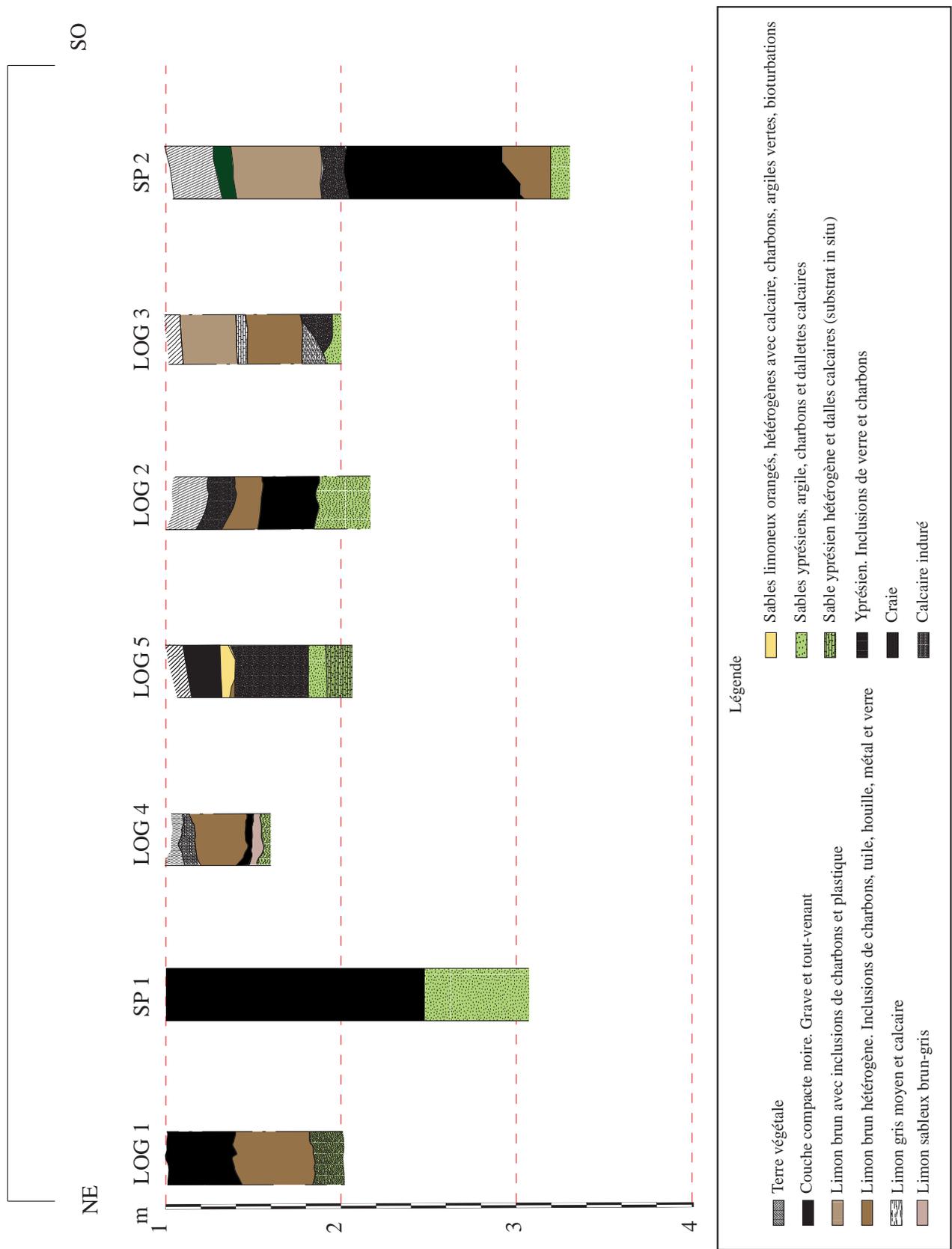


Fig.10 - Séquences stratigraphiques des logs et sondages profonds

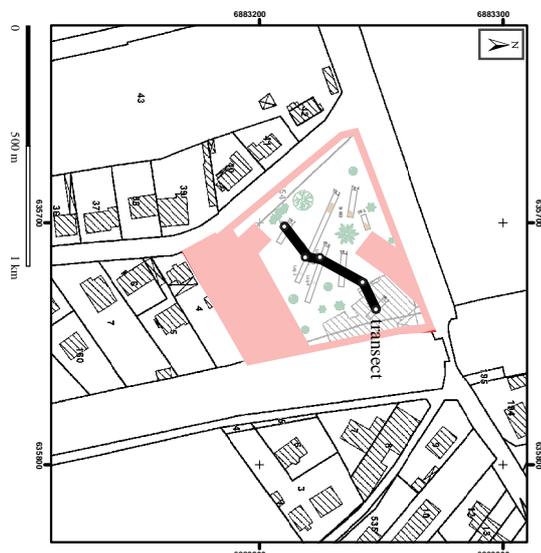
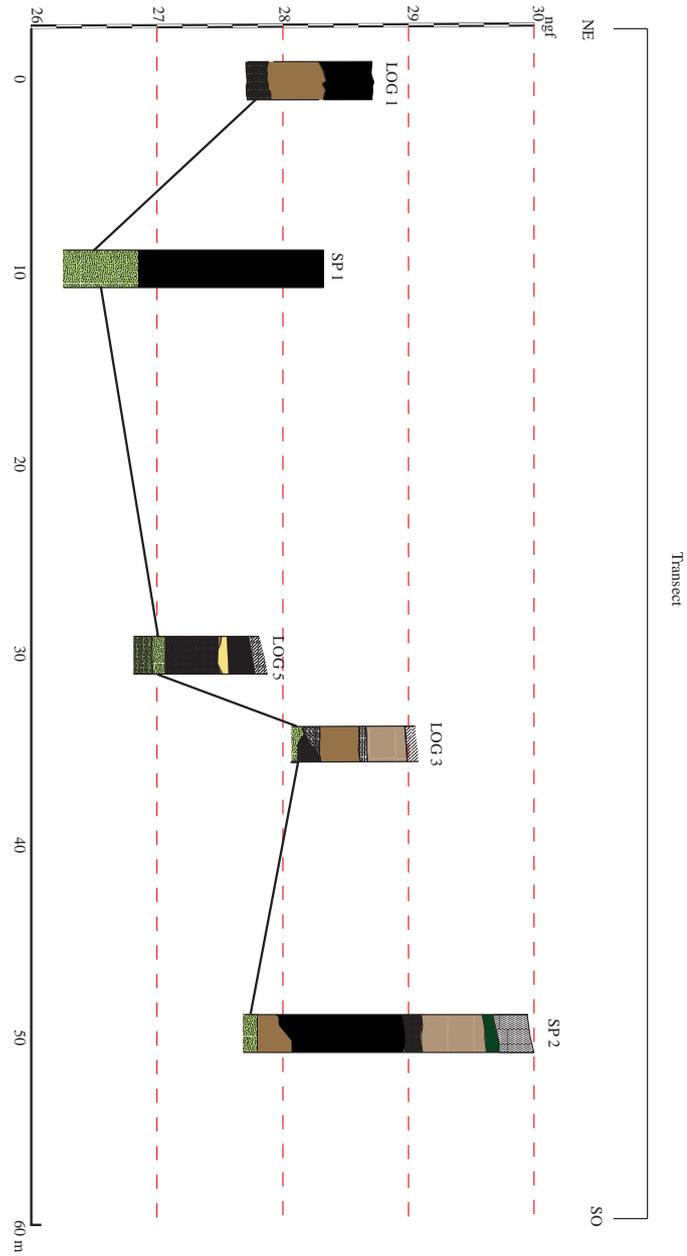


Fig.11 - Transect nord-est/sud-ouest des séquences stratigraphiques

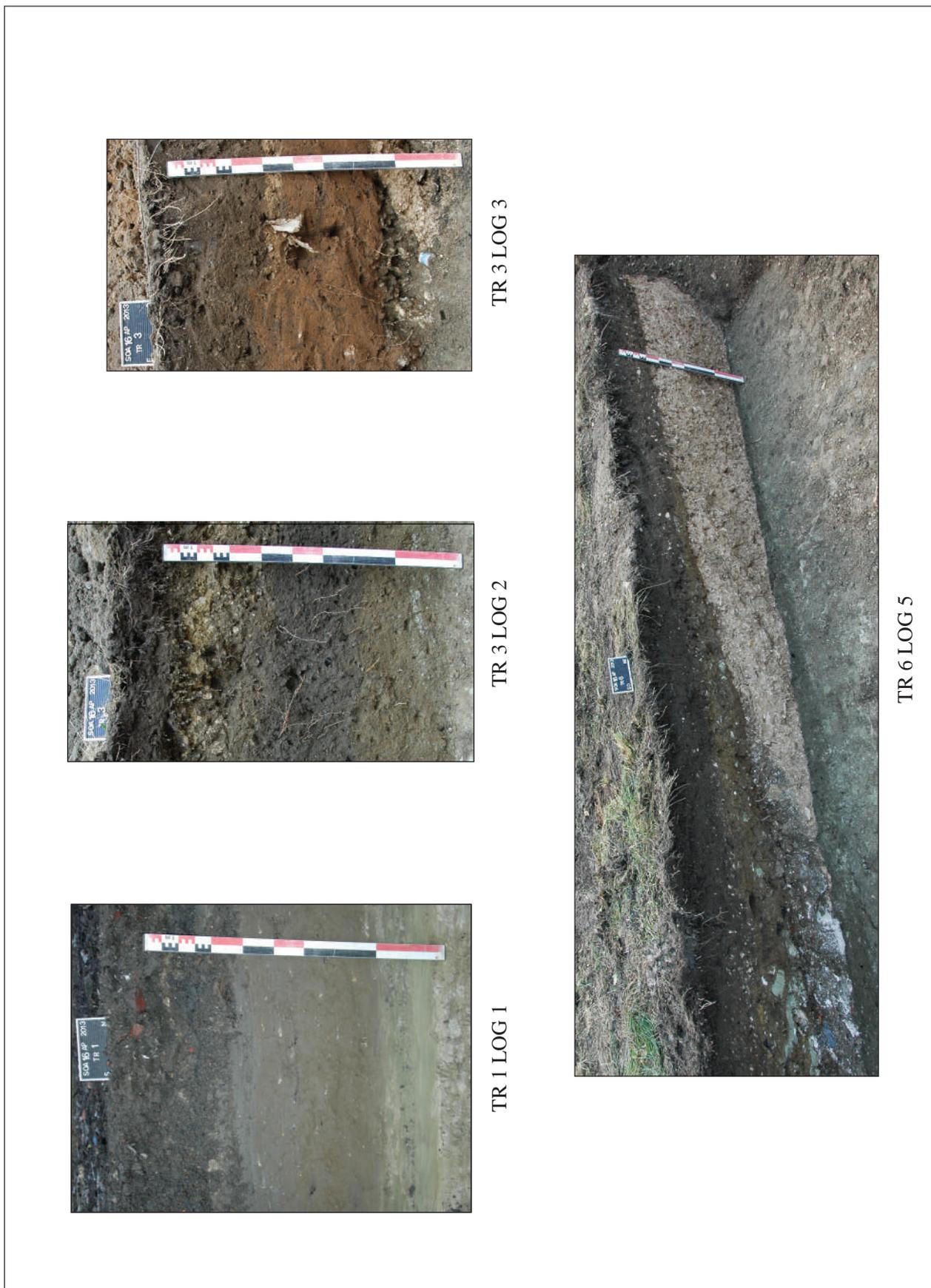


Fig.12 - Clichés des logs

à cet endroit. Au regard du matériel conservé, ce remaniement paraît d'époque contemporaine. Le sondage profond n°2 (SP 2), situé à l'opposé du transect, montre un niveau noir épais et compact renfermant des morceaux de tuile, ferraille et autres briques et nodules calcaires, reposant sur un niveau gris-blanc hétérogène et meuble composé de blocs de craie (castine). Le tout recouvre un limon brun hétérogène à inclusion charbonneuse composé de tuiles, houille et fragments de verre, surmontant les sables verts de l'Yprésien non remaniés.

La forte déclivité qui marque la topographie du terrain est composée d'un horizon humique, épais de 20 cm. Cet horizon recouvre d'est en ouest un niveau limoneux gris à brun, compact, à inclusions charbonneuses et à fragments de dalles calcaires (ILog 3). Par endroit, un niveau de blocs de craie – castine –, de 10 à 20 cm d'épaisseur, se retrouve immédiatement sous la terre végétale (Log 2 et Log 4). Des limons sableux brun composent les niveaux-sous-jacents. Le tout recouvre les sables verts de l'Yprésien non remaniés et le socle calcaire (Log 5 et SP 1).

Si les observations réalisées ne permettent pas d'apporter de précisions supplémentaires quant à la caractérisation de cette petite portion de vallée secondaire, elles invitent néanmoins à avancer un certain nombre de remarques. Malgré la position surélevée du terrain par rapport au fond du vallon de Liesse, situé au niveau du grand étang et du canal du bassin du parc de Maubuisson qui se trouve de l'autre côté et en contrebas de la rue Alexandre Prachay (digue), nous sommes frappée par l'absence d'alluvions récentes et la forte variabilité latérale des faciès. Ce constat, couplé aux descriptions des logs et sondages profonds présentées, témoignent du remaniement profond subi par le substrat dans ce secteur.

Le terrassement de la couche de terre végétale et le remaniement du substrat tertiaire, près des édifices, trouverait son origine dans les travaux de fondations des bâtiments. Qu'en est-il des apports extérieurs de terre et autres remblais, disposés en couche régulière et identifiés au

centre de la parcelle, au niveau de la légère déclivité ? Les observations sus-mentionnées invitent à avancer l'hypothèse selon laquelle ces apports de terre avaient possiblement pour but de remodeler le terrain sans doute trop accidenté à cet endroit. Les cotes d'apparition de l'horizon de l'Yprésien montrent non pas une mais au moins trois légères déclivités transversales. Des échanges avec le propriétaire de la parcelle pendant la phase de terrain viendrait corroborer cette hypothèse. Quoiqu'il en soit, les comblements de ces horizons suggèrent une date récente pour ces mouvements de terre, sans doute concomitant à l'implantation de l'entreprise *Chapalain*.

## VIII.2. Les occupations archéologiques

Au total, deux structures ont été mises en évidence à l'issue de l'opération de terrain. Ces deux structures ont fait l'objet d'un sondage transversal manuelle ou à la pelle mécanique, suivi d'un relevé. Cependant, ce chiffre doit être revu à la baisse car une structure, la structure 001, a été annulée. Ce creusement linéaire aux bords irréguliers fut interprété au premier abord comme un fossé. Cependant, la réalisation de la coupe a révélé que ce creusement épouse une petite faille naturelle et de fait correspond à une anomalie.

Une unique structure a donc été identifiée (fig.13). Elle a fait l'objet de deux sondages à la pelle mécanique. Il s'agit d'un fossé qui traverse l'emprise de fouille selon un axe sud-ouest/nord-est et observé sur une longueur de 40 m. Sa largeur moyenne est de 7,50 m. Un seul état d'utilisation a pu être mis en évidence. En effet, le creusement de ce fossé a débuté par un décaissement à proximité de la route et perpendiculairement au pignon ouest de la maison individuelle de l'usine *Chapalain*, dans le prolongement de sa façade nord. Le creusement d'une large tranchée d'une profondeur supérieure à 1,20 m a probablement été réalisé à l'aide de moyens mécaniques au regard de son profil et de la netteté et régularité de ses entailles. La saignée ainsi obtenue a été comblée par un conglomérat de calcaires (petits,



TR 3 ST 002

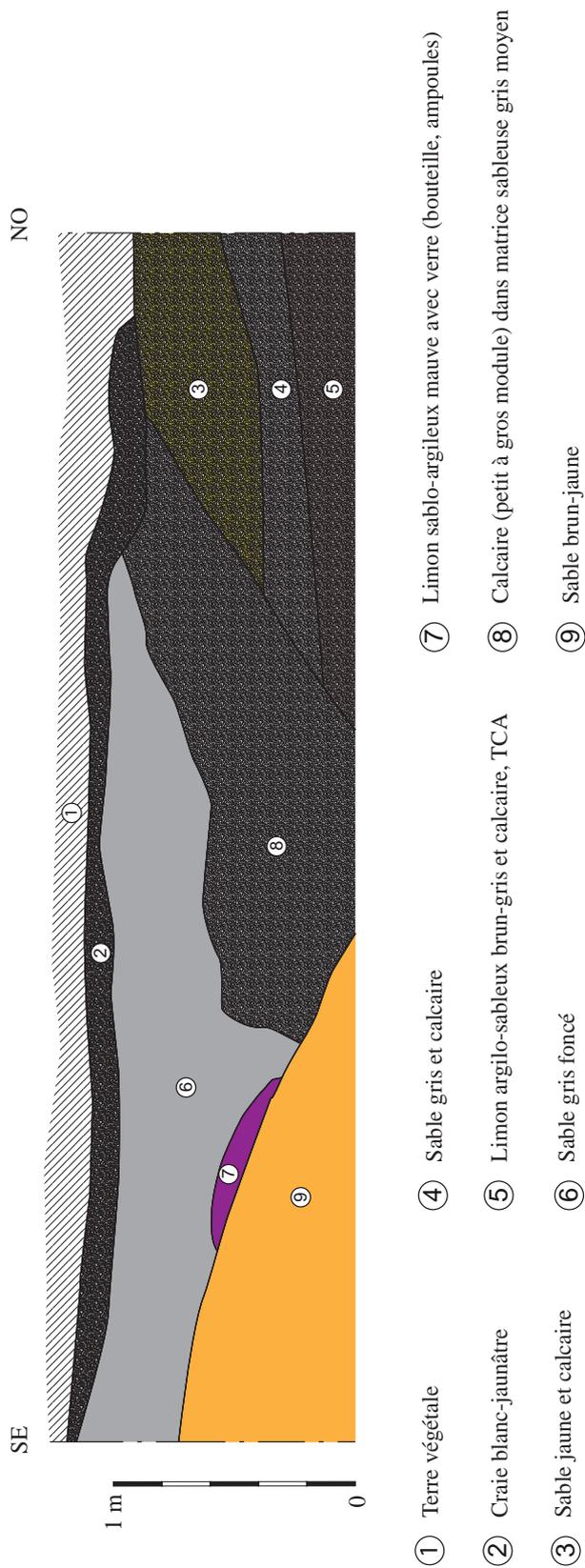


Fig.13 - Cliché et coupe de la structure 002

moyens et gros modules) compris dans une matrice sableuse gris moyen sur le fond et le bord nord, et ponctuellement par un apport de gravats de démolition (briques, tuiles, ferrailles...) et de débris divers (bouteilles, ampoules ... d'origine pharmaceutique) datés du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, sur une épaisseur de 20 à 40 cm (Tr5 us2 et Tr3 us7). Le mobilier conservé dans ce fossé permet de dater l'ensemble de l'époque contemporaine. Il est possible que les matériaux utilisés pour combler ce fossé proviennent des déchets d'un hôpital de proximité (celui de Pontoise ?) et de décharges situées aux abords ou à l'emplacement même de l'emprise. Cette interprétation a été confirmée par le propriétaire de la parcelle qui a identifié la structure comme un fossé d'enfouissement de la décharge sauvage qui a proliféré sur le terrain au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant la construction de l'édifice.

## **IX- Conclusion générale**

Le diagnostic archéologique réalisé aux *16-18 rue Alexandre Prachay* n'a pas permis la découverte de nouveaux indices archéologiques, ni apporter des compléments d'information quant à l'organisation et à la géomorphologie de cette petite portion de vallée. Les sondages profonds et les logs implantés de manière stratégique sur la parcelle montrent à cet endroit de profonds remaniements des dépôts alluviaux et parfois même du substrat. Ces remaniements d'époque contemporaine, et pour certains concomitants à l'édification de l'usine *Chapalain*, ont pu avoir potentiellement détruit ou déplacé d'éventuels vestiges archéologiques aujourd'hui disparus.

## Bibliographie

**Barbé 1990** : BARBET (H.) - L'aménagement des étangs en Berry (XIII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles). *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, n°101, 1990, p. 43-48.

**Bonis 1990** : BONIS (A.) – *L'abbaye cistercienne de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val d'Oise), la formation du temporel (1236 à 1356)*. SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 1990, 109 p.

**Dutilleux et Depoin 1882** : DUTILLEUX (A.), DUPOIN (J.) – *L'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-La-Royale). Histoire et cartulaire. Première partie. Histoire de l'abbaye et des abbesses (1236-1789)*. Pontoise, Société Historique du Vexin, Typographie de Amédée Paris, 1882, 318 p.

**Gaultier 2000** : GAULTIER (M.) – *Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise), découverte d'une sépulture 15, rue Alexandre Prachay : Rapport de découverte fortuite*. SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 2000, 5 p.

**Hurard 2005** : HURARD (S.) dir. – *Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise), ZAC de la gare de Liesse « La Vacherie », Réseaux hydrauliques XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles extérieurs à l'abbaye cistercienne de Maubuisson : Rapport final d'opération*. Saint-Denis : SRAIF ; La Courneuve : INRAP, 2005, 73 p.

**Krier 2004** : KRIER (V.) - *La plaine alluviale de l'Oise : milieu et système fluvial ; stratigraphie des formations alluviales et archéologie*. Conseil général du Val-d'Oise et l'Institut national de recherches archéologiques préventives, 2004, 340 p.

**Liegard et Fourvel 2004** : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.) - Étude de deux digues d'étangs "en terre" recoupées par le tracé de la RCEA à Pierrefitte-sur-Loire et Coulanges (Allier). *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 43, 2004, p. 209-222.

**Pariat 2013** : PARIAT (J.-G.) dir. – *Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise), quartier de Maubuisson : Rapport de diagnostic archéologique*. SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 2013, 206 p.

**Robert 2006** : ROBERT (S.) – Les itinéraires routiers traversant le Val d'Oise. *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n°38, 2006, p. 7-21.

**Rodriguez et Wabont (à paraître)** : RODRIGUEZ (P.) et WABONT (M.) - Observations archéologiques dans le parc de l'abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise). *Bulletin du Centre de Recherches Archéologiques du Vexin français*, à paraître.

**Viré 2000** : VIRÉ (M.) – *Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise), ZAC de la gare de Liesse « Le Point-du-jour », « Le Pont-vert » : Rapport de diagnostic archéologique*. Saint-Denis : SRAIF ; La Courneuve : INRAP, 2000, 33 p.

**Wabont 1984** : WABONT – LEMOINE (M.) – *L'abbaye cistercienne de Maubuisson (Val d'Oise), systèmes hydrauliques du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de l'École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales, 1983-1984, 139 p.

**Wabont 1992** : WABONT (M.) – *Maubuisson au fil de l'eau, les réseaux hydrauliques de l'abbaye du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 1992, 48 p.

**Wabont 2000** : WABONT (M.), TOUPET (C.), SOULIER (PH.), BONIS (A.) – Les fouilles de l'abbaye de Maubuisson (1978-1983). In : Chauvin (B.) - *Actes du congrès Anselme Dimier, Abbaye de Noirlac, fouilles cisterciennes européennes, bilans nationaux, I, France*. Arbois : B. Chauvin, Beernem, 2000, 416 p.

## Liste des figures

<b>fig.1</b> - Localisation de l'emprise archéologique.....	13
<b>fig.2</b> - Situation topographique de l'emprise de diagnostic.....	14
<b>fig.3</b> - Situation topographique et hydrographique de l'emprise de diagnostic.....	16
<b>fig.4</b> - Emprise archéologique sur fond BRGM.....	17
<b>fig.5</b> - Contexte archéologique et historique dans un rayon de 1 km autour de l'emprise de diagnostic.....	19
<b>fig.6</b> - Localisation de l'emprise de diagnostic sur cartes anciennes.....	23
<b>fig.7</b> - Contexte oro-hydrographique de la vallée de Liesse.....	24
<b>fig.8</b> - Réseau de circulation et unités paysagères modernes.....	27
<b>fig.9</b> - Plan masse de l'opération archéologique sur fond cadastral.....	28
<b>fig.10</b> - Séquences stratigraphiques des logs et sondages profonds.....	30
<b>fig.11</b> - Transect nord-est/sud-ouest des séquences stratigraphiques.....	31
<b>fig.12</b> - Clichés des logs.....	32
<b>fig.13</b> - Cliché et coupe de la structure 002.....	34



# **Annexe 1**

## **Inventaire des structures**

N°TR	N°ST	type de structure	Description	Long.en cm	Lar g.en cm	Prof.en com	Traité à	Mobilier	Datation
3, 4 et 5	2	Fossé	module) dans	indét.	440	120	10%	absent	contemporaine

**Saint-Ouen l'Aumône (95) "16-18 rue Alexandre Prachay" - Rapport de diagnostic - SDAVO - Avril 2014**

# **Annexe 2**

## **Inventaire des photographies**

N° photos	N° TR	N° ST	N° SD	Description	Auteurs	Date
ARC13N13476-01				Photo générale avant opération, après débroussaillage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-02				Photo générale avant opération, après débroussaillage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-03				Photo générale avant opération, après débroussaillage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-04				Photo générale avant opération, après débroussaillage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-05				Photo générale avant opération, après débroussaillage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-06	1			Coupe Est	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-07	1			Coupe Est	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-08			SP 1	Ouverture: vue des gravats	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-09			SP 1	Ouverture: vue des gravats	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-10			SP 1	Coupe Est	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-11			SP 1	Coupe Est	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-12	1			Coupe Est après nettoyage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-13	1			Coupe Est après nettoyage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-14	1			Coupe Est après nettoyage	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-15	5			Vue générale (décharge)	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-16	5			Vue générale (décharge)	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-17	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-18	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-19	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-20	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-21	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-22	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-23	3			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-24	7		SP 2	Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-25	7		SP 2	Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-26	7		SP 2	Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-27	2	1		Plan	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-28	2	1		Plan	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-29	2	1		Plan	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-30	2	1		Plan	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-31	2	1		Coupe	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-32	2	1		Coupe	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-33	6			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-34	6			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-35	6			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-36	6			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-37	6			Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-38	6		Log 4	Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-39	6		Log 4	Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-40	6		Log 4	Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-41	3	2		Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-42	3	2		Coupe Sud	H. Djema	02/12/2013
ARC13N13476-43	3	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-44	3	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-45	3	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-46	3	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-47	3	2		Détail couche avec ampoules	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-48	3	2		Détail couche avec ampoules	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-49	3	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-50	4	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-51	4	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-52	5	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-53	5	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013
ARC13N13476-54	5	2		Coupe Sud	G. Le Goïc	02/12/2013